

Regards
sur les
milieux
naturels
& urbains
de l'agglomération
lyonnaise



GRANDLYON

Les sols nus et labourés du Sud-est lyonnais : de Feyzin à Corbas en passant par Vénissieux

LE SOL

C'est une plaine entre les balmes*, moraines glaciaires des berges du Rhône à l'ouest et costières d'Heyrieux à Vienne au sud. Le sable et les galets sont les composantes des sous-sols de cette plaine de Corbas. Au nord et de-ci de-là quelques poches de glaise, mais pas suffisamment denses pour retenir l'eau en surface !

72^{/73}

C'est un territoire sans eau apparente, où n'existe même pas une mare de grande dimension, tout juste trois ou quatre mares aux canards de la ferme, au coin des bâtiments, sont encore perceptibles actuellement. L'eau n'est pas loin, à 5 ou 20 mètres sous nos pieds (la nappe fluvio-glaciaire de l'Est lyonnais), mais trop basse pour irriguer plantes et arbres.

Mais ne croyez pas que le paysage de ces communes ne soit qu'un désert de cailloux !

LA VÉGÉTATION

C'est ici qu'est née la fameuse forêt du Velin, la forêt où l'on faisait paître les veaux. Tout l'Est lyonnais avait cette vocation... « La grande steppe » de l'Est lyonnais, aurions-nous dû l'appeler. Les grandes et vastes prairies semblaient plus communes que les forêts à l'est du Rhône. Dans cette forêt, peu irriguée, sur un sol relativement pauvre, les arbres n'ont pas eu une croissance rapide.

La forêt aurait pu se développer, si l'homme lui avait laissé le temps... mais la ville toute proche doit se chauffer, la ville doit cuire son pain et ses briques de construction, et point de pétrole il y a 200 ans ni même il y a 100 ans ! Et le bois apparaît comme la seule énergie disponible. Ainsi les arbres n'ont pas le temps de croître. Et les lieux-dits, les quartiers portent encore des noms symptomatiques de ce passé, pas si lointain : *Les taillis*, *Les balmes*, *Sous les vignes*...

Rapidement on utilise l'espace, on optimise les surfaces et l'on s'adapte aux contraintes. Il y a encore 60 ans, ces communes du sud-est lyonnais développaient l'élevage extensif : vache, chevaux, moutons utilisaient de grandes parcelles. Les foins et les moissons étaient plus tardifs qu'aujourd'hui (la moisson des blés se faisait au 14 juillet et les foins au mois de juin). Au cours des 60 dernières années, les récoltes se sont faites plus précoces de quinze jours à un mois, comme en 2011, où dès la mi-juin les premières moissons étaient réalisées. ...



Le Sud-est lyonnais : des espaces agricoles soumis à une forte pression foncière, à l'exemple de cette parcelle jouxtant une plateforme logistique à la limite de Mions et de Chaponnay. © Jacques Léone - Grand Lyon



Le plateau des Grandes Terres : un vaste espace agricole aux portes de la métropole lyonnaise. La raffinerie de Feyzin et les immeubles du plateau des Minguettes se détachent au second plan, ainsi que la masse boisée du fort de Feyzin. © Jacques Léone - Grand Lyon

LA FAUNE

L'avifaune, caractéristique des zones d'élevage extensif, confirme nos descriptions paysagères et agricoles d'il y a 60 à 150 ans.

L'espèce emblématique de cette période était sans conteste l'Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*). Ces grands oiseaux trapus, massifs, adaptés à la marche, de 500 gr à 1 kg (d'une taille comparable à la buse variable, mais un peu plus haut sur pattes) vivent dans des paysages dégagés. Au milieu des années 1950, courant août, les outardes se regroupaient dans la plaine et formaient des vols de 100 à 150 individus (Vincent Martin, com. pers., 1975). La capture se faisait sur le camp d'aviation (l'actuel aérodrome de Corbas) sous le soleil de midi. Les oiseaux, aplatis au sol et plombés par le soleil, jouaient de leur mimétisme. Les chasseurs venaient en jeep, repéraient l'oiseau et le poursuivaient avec la voiture pour enfin sauter de la jeep et le capturer en pleine course (Gérard Martin, com. pers., 1975). En 1967, un ornithologue, D. Coste, publiait dans le bulletin de la Société linnéenne de Lyon la dernière observation de l'espèce sur le terrain d'aviation de Corbas. En 2005, V. Gaget, ornithologue, observait à nouveau un mâle d'outarde sur le terrain d'aviation sans confirmer la reproduction.

La révolution agricole, la mécanisation, la production intensive, le remembrement et la fin de l'élevage ont modifié profondément les biotopes* de ces communes dans les années 1960 à 1975. Le Courlis de terre ou Œdicnème criard (*Burhinus oedicanus*), était bien connu dans la plaine ; comme une motte de terre qui se déplace dans le labour, son grand œil jaune se reflétait parfois tel un miroir dans la plaine. Ses cris nocturnes envahissaient celle-ci.

Les lièvres des grandes cultures avaient remplacé depuis longtemps les lapins des taillis, haies et bosquets, remplacement dû aux modifications du paysage mais aussi à l'apparition meurtrière de la myxomatose. Les Huppées fasciées (*Upupa epops*) par centaines épuraient les prairies et marquaient les grandes périodes migratoires. Les Cailles des blés (*Coturnix coturnix*), dès le mois de mai et jusqu'à la fin d'août, rappelaient aux exploitants leur situation économique en lançant inlassablement leurs chants qui étaient traduits par « paye tes dettes, paye tes dettes ». Sans parler des Hirondelles rustiques (*Hirundo rustica*) qui, posées sur les fils électriques, semblaient composer des partitions de musique tant elles étaient nombreuses.

Cette avifaune et cette maigre faune des cultures extensives et des espaces ruraux disparaissent au même rythme que nos agriculteurs après les grands chamboulements des années 1970. Malgré tout, une partie de la faune résiste. En cherchant bien, on trouve encore un couple de courlis de terre. Trois ou quatre huppées fasciées font halte au printemps sur la commune de Corbas, les alouettes des champs sont toujours aussi nombreuses à se reproduire dans les champs mais bien moins nombreuses sont celles qui hivernent sur nos terres, passant de vols de 5 000 individus en 1970 à 500 en 2010.

Les hirondelles rustiques ont suivi la même courbe, avec une perte de près de 80 % de leurs effectifs. La cause de leur disparition est identifiée avec les changements dus à la révolution agricole : la gestion des cultures à grands coups de pesticides, l'assainissement des cours de ferme par les enrobés bitumineux, la disparition des élevages et la rénovation des façades des maisons ont sonné le glas de cette espèce dont on n'aurait jamais pu imaginer la diminution d'effectifs il n'y a encore que 30 ans.

Mais la nature n'aime pas le vide ! Et là où il y avait des fermes et des champs, aujourd'hui nous trouvons des lotissements. Des lots de quelques centaines de mètres carrés, bâtis, cloisonnés de haies, ponctués d'arbres : arbres fruitiers, grands arbres décoratifs. Peu importe les espèces, plus il y a de lots et plus grande est la diversité floristique. Ces petites communes du sud-est lyonnais apparaissent, avant leur intégration au milieu urbain et en ville de moyenne dimension, à un bocage très serré. L'avifaune urbaine s'installe. La cinquantaine d'espèces d'oiseaux ubiquistes (que l'on trouve partout), adaptée à la présence de l'homme, prend possession de ces parcelles à conquérir et tente de se multiplier. Merle noir (*Turdus merula*), Pie bavarde (*Pica pica*), Mésange charbonnière (*Parus major*), Moineau domestique (*Passer domesticus*), Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*), Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*) et, depuis 1970, Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*) sont les principales espèces qui se développent dans ce biotope* périurbain et bientôt urbain. Urbain oui ! À partir de 1990 en témoigne l'arrivée des Martinets noirs (*Apus apus*) qui prennent d'assaut le clocher de l'église de Corbas et ses pierres non jointoyées. De ce donjon, l'espèce a colonisé l'ensemble des quartiers de Corbas en moins de 10 ans. Les cris stridents des martinets noirs retentissent autour des pâtés de maisons du 15 juin au 15 juillet (*tssiiii tssssiiiiiii*). ...



■ Une espèce caractéristique des cultures de l'Est lyonnais : l'Alouette des champs. © Jean Grosson



■ La Caille des blés, une discrète habitante des grandes cultures. © Jean Grosson



■ Le Courlis cendré, rare échassier nichant sur la prairie de l'aérodrome de Corbas. © Pierre Huguet

DES ARBRES REMARQUABLES

La commune de Corbas est encore en 2010 cernée par une frange verte (trame verte, corridor biologique ou espaces naturels et agricoles) qui doit être protégée. Dans ces espaces, là où il n'y avait initialement aucune cavité arboricole, parce que seuls n'y subsistaient que de très rares arbrisseaux (trop petits pour être creux), le temps est passé...

Quelques centaines d'arbres ont été plantés en alignement, particulièrement entre 1816 et 1830: les Mûriers blancs (*Morus alba*), pour répondre à la nouvelle mode rhônalpine (sous l'impulsion des soyeux lyonnais) prometteuse de grand enrichissement. Les fermes petites et grandes, de la plaine comme des collines, se sont lancées dans l'élevage du ver à soie (*Bombyx mori*). Après la première guerre mondiale, les habitants étaient beaucoup moins nombreux dans la plaine à passer leur temps à élever les vers à soie et confiaient volontiers le labeur aux enfants... Mais les mûriers ont été conservés en l'état et, de la récolte de feuilles pour le ver à soie, on est passé «à la feuille»: «faire la feuille» c'était couper des branches au cœur de l'été, au moment de la disette dans les champs, pour nourrir les bêtes en manque de fourrage.

Ainsi, comme le montre un inventaire des arbres remarquables de Corbas réalisé en 2010 par l'Association pour l'environnement et le cadre de vie de Corbas (APECO), une cinquantaine de mûriers de plus de 150 ans est encore présente sur le bord de nos routes, là où passaient les anciens chemins.

Il est nécessaire d'attendre 40 ans pour voir apparaître une cavité dans un arbre. La coupe en têtard* accentue le nombre de plaies sur l'arbre, offrant à chaque coupe un peu plus de possibilités aux insectes saproxylophages* (insectes mangeurs de bois) d'entrer, de forer, de consommer le cœur du tronc. Les cavités ainsi formées offrent un espace de vie pour un essaim d'Abeilles (*Apis mellifera*), la Mésange charbonnière (*Parus major*), la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*, une petite chouette aux yeux d'or), la Fouine (*Martes foina*) ou encore le Renard (*Vulpes vulpes*). Ces espèces ont été identifiées grâce à leurs empreintes, lors du dernier inventaire des arbres remarquables. Les agriculteurs qui ont planté ces arbres entre 1816 et 1860, n'avaient certainement pas imaginé que, 200 ans plus tard, ils ponctueraient encore le paysage et permettraient d'accroître la biodiversité de notre territoire.

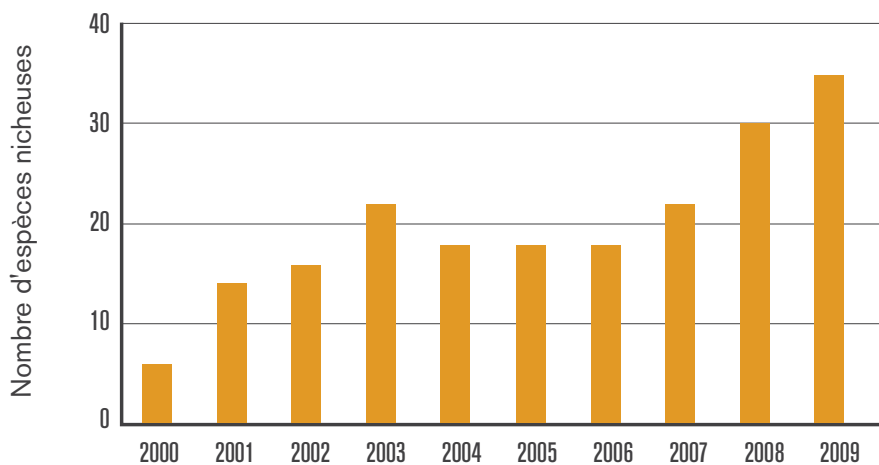
UN ESPACE NATUREL TÉMOIN DU PASSÉ ET GARANT DE L'AVENIR

Si les parcs arborés n'étaient pas légion au sein des communes périurbaines, la commune de Corbas était caractérisée par de vastes espaces! Il en reste encore un! La plus grande prairie d'un seul tenant du département du Rhône: l'aérodrome de Corbas, avec en 2009, plus de 100 hectares sans arbre ni clôture et un sol non retourné depuis plus de 50 ans. Cette prairie est fauchée une fois l'an en fin de printemps et visitée encore comme autrefois par un troupeau de moutons.

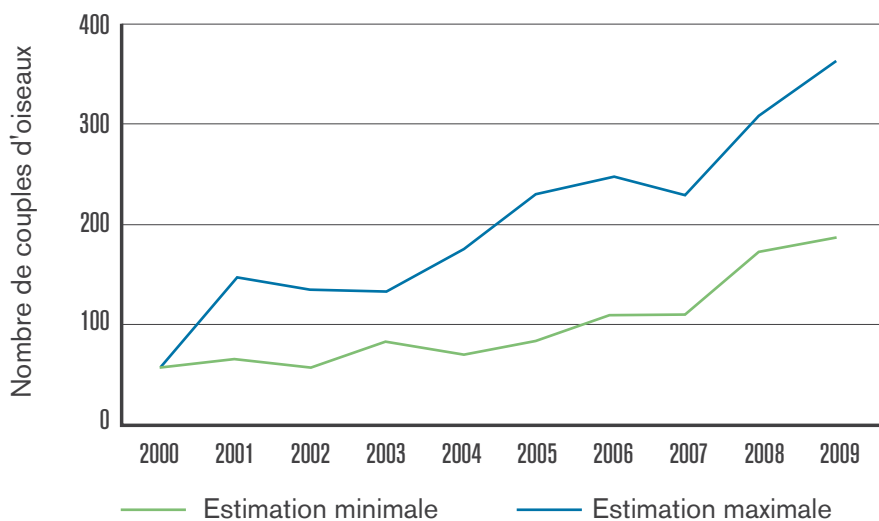
Là, les alouettes des champs (*Alauda arvensis*) n'ont pas changé leurs habitudes et chantent tout le printemps et l'été. Sur cette prairie, elles sont accompagnées d'une espèce qui aura permis de classer cet espace en Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique, le Bruant proyer (*Miliaria calandra*), un gros moineau au chant nasillard, nichant au sol et exigeant des prairies de la qualité du terrain d'aviation de Corbas. Depuis les années 1990, le Courlis cendré (*Numenius arquata*) s'y est de même installé. Cet échassier au long bec courbe est plus commun dans les vasières de Camargue ou les plages de l'Océan atlantique. Cette prairie exceptionnelle permet d'accueillir une dizaine de couples, ce qui en fait la plus grande colonie du Grand Lyon pour ne pas dire de la Courly¹.

Des orchidées sont également présentes aux abords de cette prairie, comme l'Orchis brûlé (*Neotinea ustulata*), l'Orchis géante (*Himantoglossum robertianum*; apparue en 2007, en limite nord de son aire de répartition); l'Orchis militaire (*Orchis militaris*), l'Orchis singe (*Orchis simia*) ou encore l'Ophrys abeille (*Ophrys apifera*). ...

¹ Dénomination de la Communauté urbaine de Lyon jusqu'en 1991.



Évolution du nombre d'espèces d'oiseaux nicheurs sur le plateau des Grandes Terres depuis 2000. © Vincent Gaget



Évolution des effectifs d'oiseaux nicheurs du plateau des Grandes Terres depuis 2000 (en nombre estimé de couples).
© Vincent Gaget

LE PLATEAU DES GRANDES TERRES

Revenir sur 150 ans d'évolution du paysage, c'est noter quelques modifications de la biodiversité. Ces observations sont forcément incomplètes, tronquées, elles manquent de rigueur scientifique. Afin d'y pallier, avec le concours du Grand Lyon, du Syndicat des Grandes Terres, du SMIRIL et du Centre ornithologique Rhône-Alpes, un suivi de l'avifaune du plateau des Grandes Terres a été initié en 1989.

Le plateau agricole des Grandes Terres, entre Feyzin, Corbas et Vénissieux, est essentiellement composé de parcelles agricoles à exploitation céréalière. Il n'est pas totalement isolé des autres entités biologiques environnantes et plusieurs corridors biologiques ont été mis en exergue ces dernières années. Depuis 1994, des aménagements divers (remembrements, plantations de haies, modifications de voiries), y ont été réalisés.

L'objectif de conservation affiché par le Grand Lyon et les communes riveraines est de maintenir un espace agricole relativement vaste aux portes de Lyon. Cet espace, inscrit dans la trame verte de l'agglomération, doit être revalorisé et apprécié par la population qui trouvera ici une zone de promenade et de découverte de l'environnement. La faune et la flore sauvage présente dans ces lieux seront le gage d'un espace préservé.

L'objectif du suivi, initié en 1989 et mené méthodiquement depuis 1999, est de permettre d'évaluer l'état de conservation de la faune sauvage et les moyens de gestion mis en œuvre pour maintenir, voire améliorer les qualités naturelles de cet espace. Nous sommes à l'entame de la troisième décennie de suivi de l'avifaune sur le plateau des Grandes Terres. L'occasion est donnée de faire une synthèse et un bilan.

La première décennie a montré une biodiversité très faible pour un espace naturel et agricole : 84 espèces d'oiseaux avaient été observées sur le plateau et 44 étaient nicheuses. Le cœur du plateau accueillait seulement 6 espèces, dont 58 à 59 couples étaient localisés. C'est alors que le territoire se modifie en profondeur, dix kilomètres de haies bordées de bandes enherbées sont plantés au fil des années.

Les observations de la décennie suivante ont été réalisées avec un protocole identique d'une année à l'autre et avec le même observateur. Des résultats plus objectifs et scientifiques apparaissent, avec 99 espèces dont 43 sont nicheuses. La disparition de 11 espèces est enregistrée, dont 3 espèces nicheuses : le Coucou gris (*Cuculus canorus*), l'Effraie des clochers (*Tyto alba*) et la Fauvette des jardins (*Sylvia borin*). Néanmoins, alors que l'avifaune des milieux agricoles est en grande difficulté partout en France, les résultats constatés sur le plateau des Grandes Terres sont globalement positifs avec un accroissement du nombre d'espèces et une densification de celles-ci sur le territoire. L'arrivée de la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) en 2007, de la Chevêche d'Athéna en 2008 et le retour de la Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) après plus de 10 ans d'absence sont un encouragement certain pour améliorer encore un peu plus le plan de gestion de cet espace.

Quatre espèces inscrites sur la liste rouge des vertébrés terrestres de Rhône-Alpes, un outil élaboré sous l'égide de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), méritent une attention particulière : le Bruant proyer classé en danger de disparition, ainsi que l'Alouette des champs, le Moineau friquet (*Passer montanus*) et le Crapaud calamite (*Bufo calamita*) tous trois inscrits comme vulnérables. Ces quatre espèces ont des effectifs significatifs sur le plateau et s'y portent plutôt bien. Elles obligent d'autant plus les responsables du plateau des Grandes Terres à veiller à leur préservation et assurer leur pérennité. Toutefois, l'ensemble de ces bons résultats et les priorités de conservation ne doivent pas occulter les disparitions programmées d'espèces majeures comme le Busard cendré (*Circus pygargus*) ou l'Effraie des clochers.

L'année 2009 est apparue exceptionnelle avec 74 espèces d'oiseaux observées, parmi lesquelles 43 espèces nicheuses dont 35 au cœur du plateau et l'apparition d'une nouvelle espèce nicheuse, le Bruant zizi (*Emberiza cirilus*) en plus du retour de la Linotte mélodieuse. Au total, 109 espèces d'oiseaux sur les 254 vues en Rhône-Alpes ont été observées depuis le plateau des Grandes Terres. Chaque inventaire fait apparaître une nouvelle espèce au moins utilisatrice du plateau, sinon nicheuse. ...

CONCLUSION

Le plateau des Grandes Terres apparaît chaque année un peu plus comme un site important pour les haltes migratoires. Rapaces et petits passereaux trouvent dans les chaumes et les haies fournies un lieu d'accueil pour passer quelques heures à quelques jours avant de repartir. Le plateau n'est pas totalement isolé des autres grands noyaux de biodiversité, en témoigne l'observation de traces de chevreuil au printemps 2011.

La production agricole, le maintien d'un espace vert et la protection de la nature s'expriment et se retrouvent sur le plateau des Grandes Terres. Il est toutefois nécessaire de rester vigilant sur sa gestion. Celle-ci est pilotée par le Syndicat des Grandes Terres, composé de représentants des communes de Corbas, Feyzin, Vénissieux et du Grand Lyon, accompagnés par des agriculteurs et des associations de protection de l'environnement. Les haies évoluent, il faut s'adapter et corriger le cahier des charges pour une gestion toujours plus favorable à l'accroissement de la biodiversité, au respect d'une production agricole économiquement viable et à l'accueil du public, financeur indirect de cette réalisation.

Feyzin, Corbas et Vénissieux, malgré la révolution agricole qui a transformé profondément leur paysage, malgré l'étalement urbain qui a réduit considérablement leurs terres arables et malgré le manque d'eau en surface (ce qui limite la diversité des biotopes*), ne sont pas dépourvues de richesse naturelle. L'aérodrome de Corbas est une relique vivante de l'exploitation agricole d'avant 1964. Les mûriers blancs taillés en têtard* sont les témoins vivants de l'époque où ces communes de l'Est lyonnais étaient totalement rurales. Ces arbres bientôt bicentennaires accueillent aujourd'hui la biodiversité nécessaire à l'équilibre de notre environnement de demain.

Ces communes ont évolué, le paysage s'est transformé, la faune et la flore ont tenté de s'adapter. Le temps est nécessaire à cette adaptation. Preuve en est que les cinquante dernières années n'ont pas permis à l'ensemble de la faune de conserver ou reconquérir son milieu. Ainsi, les Outardes canepetières ont totalement disparu de la région Rhône-Alpes en 2003. D'autres espèces pourraient suivre ce destin. La nature n'aime pas le vide, cette absence sera marquée par l'arrivée d'autres espèces mais a priori, moins rares, plus communes et rien ne pourra compenser la perte de la diversité biologique. ♦

BIBLIOGRAPHIE

- ◊ GAGET V., 2010. *Contribution à l'ouvrage collectif (p. 193-198), Corbas du hameau à la ville. Mémoires corbasiennes*, 205 p.
- ◊ GAGET V., 2010. *Suivi de l'évolution de la faune sauvage du plateau des Grandes Terres. Rapport d'études du SMIRIL*, 79 p.
- ◊ DE THIERSANT M.-P., DELIRY C. (coord.), 2008. *Liste rouge résumée des vertébrés terrestres de la région Rhône-Alpes*. Centre ornithologique Rhône-Alpes Faune Sauvage, 24 p.

CORRESPONDANCE

- ◊ GAGET V.
3 avenue Molière, 69960 Corbas
vincentgaget@sfr.fr

Nature en ville, biodiversité... Voici des termes dont l'emploi s'est récemment généralisé au sein des sphères publiques, notamment en matière de planification et d'aménagement urbain. Le Grand Lyon, deuxième agglomération française, n'y échappe pas.

Passer des concepts à la mise en pratique nécessite cependant de comprendre la diversité des champs scientifiques et la complexité des relations entre organismes vivants. Dans ce contexte, où les connaissances sont certes nombreuses mais dispersées, le Grand Lyon et la Société Linnéenne de Lyon, société savante fondée en 1822 et dédiée à l'étude du monde vivant et de la géologie, ont souhaité proposer aux naturalistes, tant professionnels qu'amateurs un cadre original d'échange et de synthèse de leurs connaissances : un ouvrage collectif donnant un état des lieux des connaissances locales, tout en transcendant les disciplines.

Ce projet a réuni quarante-deux auteurs, dont les contributions ont été organisées au regard des huit principales familles de milieux naturels ou urbains de l'agglomération lyonnaise, en vue d'offrir une lecture par grandes composantes paysagères, intégrant en outre une dimension historique, indispensable clé de compréhension de l'organisation actuelle de notre territoire.